



Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale

A l'attention de Monsieur Frédéric FONCEL
Vice-président du SNPM-CFTC

Monsieur,

Je viens de recevoir votre Communiqué de presse conviant le SAFPT à une réunion intersyndicale le 13 mai prochain à Courbevoie.

Je ne peux que louer cette initiative au regard de la situation actuelle réservée aux Policiers Municipaux.

Cependant, je m'interroge, ainsi qu'un grand nombre d'agents précités, sur l'invitation lancée (et apparemment acceptée) aux syndicats signataires du Protocole d'accord de 2006.

Certes, je conçois que « l'Union Sacrée » soit de rigueur en cet instant mais je vous interpelle et vous renvoie trois ans plus tôt...

Pour mémoire, une intersyndicale similaire avait été réalisée avant que certains ne se désolidarisent pour aller signer le fameux protocole !!!

Pire encore, à les entendre à cette époque, la réforme due au Protocole n'était qu'un acompte et ils seraient les SEULS à être reçus et écoutés...voici le résultat !!!...

Je ne peux donc m'empêcher de vous poser la question :

Avez-vous les garanties que cette situation ne se renouvellera pas ?

Mon intention n'est nullement de faire de leçon de morale à quiconque mais chacun doit assumer ses positions passées et donner l'assurance nécessaire de ne pas quitter le navire au nom de je ne sais quel principe.

Dans un premier temps, il est vrai que j'avais appelé au boycott de cette réunion si les responsables des syndicats signataires étaient présents.

Mais après mûre réflexion et dans l'intérêt général, le SAFPT sera tout de même solidaire de cet appel puisque les revendications de TOUS les syndicats sont communes au niveau du Volet Social et du double agrément.

Les dispositions nécessaires avaient été prises pour participer le 19 avril à Cannes à la tenue de cette réunion afin d'exprimer notre point de vue résumé dans cet écrit.

La date ainsi déplacée, ne pourra malheureusement pas nous permettre d'y assister étant pris par d'autres obligations.

Malgré cet empêchement, j'espère que le SAFPT sera considéré comme étant signataire de la future déclaration commune.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

CHAMPION Bruno
Secrétaire Général Adjoint National SAFPT
Responsable de la Commission Nationale PM SAFPT